



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À HUIS CLOS PAR
VIDÉOCONFÉRENCE LE 1^{ER} JUIN 2020 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, président
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1
Alice Dignard, Conseillère - District no 2
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4
Katy Duclos, Conseillère - District no 5
Lorne Trudel, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information

2. Finances et Administration

- 2.1 Dépôt - Rapport du maire aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe 2019
- 2.2 Autorisation - Réaménagements budgétaires - juin 2020
- 2.3 Autorisation de dépenses - Remplacement de deux serveurs informatiques
- 2.4 Autorisation de dépenses - Changement des postes informatiques individuels

3. Direction générale

- 3.1 Engagement - Personnel étudiant saisonnier - saison estivale 2020 - Club nautique
- 3.2 Adoption - Abolition de postes - Services des loisirs et des travaux publics
- 3.3 Autorisation de mandat - Commission d'accès à l'information (CAI) plainte de M. Michel Mailhot c. Municipalité de Lac-Beauport dossier No 1022400-J

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de mandat - Aménagement de trois ronds de virée
- 4.2 Autorisation de dépenses - Aménagement et mise aux normes des ronds de virée
- 4.3 Autorisation de mandat - Réfection des chaussées locales 2020



- 4.4 Autorisation de mandat - Services professionnels pour la surveillance des travaux à la Municipalité
- 4.5 Autorisation de mandat - Services professionnels pour le contrôle de la qualité 2020
- 4.6 Autorisation de dépenses - Construction d'un ponceau au 23 chemin du Chalumeau
- 5. Loisirs, culture et vie communautaire**
- 5.1 Autorisation - Demande de subvention - Restauration de la chapelle Saint-James
- 5.2 Autorisation de signature - Permis de coupe d'arbres au parc des Sentiers-du-Moulin
- 5.3 Autorisation - Plan de réouverture - Bibliothèque l'Écrin
- 5.4 Autorisation - Reprise des activités du club de canoë-kayak Lac-Beauport
- 5.5 Autorisation - Reprise des activités - Camp de jour du Saisonnier
- 6. Urbanisme et développement durable**
- 6.1 Autorisation de paiement - Service juridique - Conformité CMQ
- 6.2 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster les limites de l'aire d'affectation mixte (M) dans le secteur du boulevard du Lac
- 6.3 Avis de motion - Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'ajuster les limites de la zone CM-102
- 6.4 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'ajuster les limites de la zone CM-101.1
- 6.5 Avis de motion - Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster la densité de certains usages résidentiels pour l'affectation résidentielle (R)
- 6.6 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes d'implantation pour l'usage habitation H-4 (multifamiliale) dans la zone commerciale mixte (CM-105.1)
- 6.7 Avis de motion - Règlement modifiant le Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'agrandir le territoire du programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203 et d'y apporter des ajustements normatifs
- 6.8 Avis de motion - Règlement de concordance modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 concernant la modification du programme particulier d'urbanisme (PPU) des zones HU-203 et HU-203.1
- 6.9 Avis de motion - Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes d'aménagement en lien avec la modification du PPU et le déplacement de la zone d'aménagement différé (ZAD-601)
- 6.10 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster les limites de l'aire d'affectation récréo-forestière (RF) dans le secteur du lac Bastien
- 6.11 Adoption - Projet de règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer la zone forestière F-404.3
- 6.12 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser les chalets locatifs dans la zone F-404.3
- 6.13 Adoption - Projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster la densité de certains usages résidentiels pour l'affectation mixte (M)



6.14 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser l'usage habitation H-4 (multifamiliale) dans la zone commerciale mixte (CM-101.1)

7. Protection contre l'incendie

7.1 Aucun

8. Permis et inspections

8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

8.2 Dérogation mineure - 2020-20004 - chemin des Épinettes, chemin de la Cornière, chemin du Boisé

9. Varia

9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET GREFFE

1.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h 10.

145-2020

1.2 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

9.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

9.2 Adoption - Plan de réouverture - Club nautique municipal

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

146-2020

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 4 mai 2020

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel



ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Aucune

Dépôt

Le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé à chaque élu ainsi que sur le site Internet municipal en date du vendredi 29 mai 2020, une copie de tous les projets de règlements à l'étude pour avis de motion ou adoption afin que la population puisse en prendre connaissance à l'exception des avis de motion de règlements qui seront soumis à une consultation publique conformément à la LAU.

De plus, le directeur général et secrétaire-trésorier mentionne qu'il déposera sur le site Internet municipal dans les 24 heures suivant cette séance tous les documents relatifs aux états financiers 2019 afin que les citoyens puissent en prendre connaissance et formuler au besoin des commentaires au conseil dans les 15 jours suivant leur publication.

L'adresse du site Internet est : www.lac-beauport.quebec

L'adresse pour commentaires au conseil est : conseil@lacbeauport.net

Information

Aucune

2. FINANCES ET ADMINISTRATION

2.1 Dépôt - Rapport du maire aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe 2019

Monsieur le Maire dépose et fait lecture aux membres du conseil du Rapport du maire aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe 2019 et les invite à le consulter.

147-2020

2.2 Autorisation - Réaménagements budgétaires - juin 2020

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à effectuer les réaménagements budgétaires suivants au budget 2020 prévoyant un budget de 16 482 000 \$, soit une réduction des crédits budgétaires de 522 953,00 \$.



POSTES BUDGÉTAIRES	DÉBIT	CRÉDIT
REVENUS		\$ 522 953
DÉPENSES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		\$ 26 587
SÉCURITÉ PUBLIQUE	\$ 51 250	
TRANSPORT		\$ 12 269
HYGIÈNE DU MILIEU	\$ 34 480	
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	\$ 33 630	
LOISIRS ET CULTURE	\$ 91 281	
FRAIS DE FINANCEMENT	\$ 351 168	
	\$ 561 809	\$ 561 809

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

148-2020

2.3 Autorisation de dépenses - Remplacement de deux serveurs informatiques

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à engager des dépenses pour réaliser le projet de « remplacement de deux serveurs informatiques » pour un montant maximum de 25 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 3 ans à partir de 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

149-2020

2.4 Autorisation de dépenses - Changement des postes informatiques individuels

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Katy Duclos
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à engager des dépenses pour réaliser le projet de « changement des postes informatiques individuels » pour un montant maximum de 15 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 3 ans à partir de 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



3. DIRECTION GÉNÉRALE

150-2020

3.1 Engagement - Personnel étudiant saisonnier - saison estivale 2020 - Club nautique

ATTENDU QUE ce conseil souhaite procéder à l'embauche de Mme Énora Fortin-Fabbro;

IL EST PROPOSÉ par Guy Gilbert
 APPUYÉ par Alice Dignard
 ET RÉSOLU :

De procéder à l'engagement de Mme Énora Fortin-Fabbro pour la saison estivale 2020 - Club nautique au poste et échelon décrit ci-après :

Noms	Postes étudiants	Horaire	Échelon
Enora Fortin-Fabbro	Étudiant niveau secondaire/CÉGEP sans spécialisation	T-partiel Variable	2

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151-2020

3.2 Adoption - Abolition de postes - Services des loisirs et des travaux publics

ATTENDU QUE les besoins en ressources humaines municipales ont été modifiés par divers événements, dont la fermeture de la piscine municipale et la modification des responsabilités du service des travaux publics et infrastructures;

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
 ET RÉSOLU :

D'abolir le poste de coordonnatrice aux programmes des loisirs/volet aquatique.

D'abolir le poste de technicien en eau/hygiène du milieu et de mettre fin à l'emploi de M. Pascal Courchesne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

152-2020

3.3 Autorisation de mandat - Commission d'accès à l'information (CAI) plainte de M. Michel Mailhot c. Municipalité de Lac-Beauport dossier No 1022400-J

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à mandater BCF avocats d'affaires pour représenter la Municipalité devant la Commission d'accès à



l'information (CAI) dans la plainte de M. Michel Mailhot c. Municipalité de Lac-Beauport dossier no 1022400-J.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. TRAVAUX PUBLICS

153-2020

4.1 Autorisation de mandat - Aménagement de trois ronds de virée

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 20-508 a été produit pour « Aménagement de trois ronds de virée »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 20-508.

Soumissionnaires	Coût des travaux Avant taxes	Coût des travaux Taxes incluses
Les entreprises Gosselin & Tremblay inc.	471 565,00 \$	542 181,86 \$
Déneigement Daniel Lachance inc.	614 837,00 \$	706 908,84 \$
Terrassement Portugais inc.	712 404,00 \$	819 086,50 \$

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à dépenser un montant supplémentaire de 50 000,00 \$ pour des imprévus et frais du contrôle de la qualité.

Les sommes nécessaires devant être prises aux règlements d'emprunt 687 et 703 ainsi qu'au fonds réservé de municipalisation du chemin de la Seigneurie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

154-2020

4.2 Autorisation de dépenses - Aménagement et mise aux normes des ronds de virée

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Madame Katy Duclos
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet « aménagement et mise aux normes des ronds de virée » pour un montant maximum de 560 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 718.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



155-2020

4.3 Autorisation de mandat - Réfection des chaussées locales 2020

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 20-507 a été produit pour « Réfection des chaussées locales 2020 »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Madame Hélène Bergeron
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 20-507.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)	Prix (avec taxes)
Pavage U.C.P. Inc.	315 476.82 \$	362 719.47 \$
Gilles Audet Excavation Inc.	320 576.65 \$	368 583.00 \$
P.E. Pageau Inc.	326 552.50 \$	375 453.74 \$
Eurovia Québec Construction Inc.	367 715.00 \$	422 780.32 \$
Les Entreprises P.E.B. Itée	385 516.32 \$	443 247.39 \$

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à dépenser un montant supplémentaire de 30 000,00 \$ pour des services de surveillance et contrôle de la qualité.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 718.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

156-2020

4.4 Autorisation de mandat - Services professionnels pour la surveillance des travaux à la Municipalité

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 20-509 a été produit pour « Services professionnels pour la surveillance des travaux à la Municipalité »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 20-509.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)	Pointage obtenu
CIMA +	63 000.00 \$	21.48
Groupe Tehora	64 580.00 \$	19.36

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 718.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



157-2020

4.5 Autorisation de mandat - Services professionnels pour le contrôle de la qualité 2020

ATTENDU QU' un appel d'offres invitation numéro 20-512 a été produit pour « Services professionnels pour le contrôle de la qualité »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Madame Katy Duclos
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 20-512.

Soumissionnaires	Coût des travaux (avant taxes)	Cout des travaux (taxes incluses)
Nvira sols -matériaux	51 393,28 \$	59 089,42 \$
LEQ	58 905,00 \$	67 726,02 \$
Groupe ABS	60 675,80 \$	69 762,00 \$
Englobe Corporation	63 758,25 \$	73 306,05 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 718.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

158-2020

4.6 Autorisation de dépenses - Construction d'un ponceau au 23 chemin du Chalumeau

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet de « construction d'un ponceau au 23 chemin du chalumeau » pour un montant maximum de 25 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 718.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

159-2020

5.1 Autorisation - Demande de subvention - Restauration de la chapelle Saint-James

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Katy Duclos
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :



D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à déposer une demande de subvention au Conseil du patrimoine religieux du Québec dans le cadre du "Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux" pour la restauration de la chapelle Saint-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160-2020

5.2 Autorisation de signature - Permis de coupe d'arbres au parc des Sentiers-du-Moulin

ATTENDU la demande de la Société des Sentiers du Moulin pour des coupes d'arbres dans le parc des Sentiers-du-Moulin;

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer la demande de permis de coupe d'arbres au parc des Sentiers-du-Moulin ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161-2020

5.3 Autorisation - Plan de réouverture - Bibliothèque l'Écrin

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'autoriser la réouverture de la bibliothèque municipale l'Écrin, selon les recommandations de la Santé publique.

D'autoriser le gel des frais de retard des membres, prévus au Règlement 702, d'ici le retour aux activités normales.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

162-2020

5.4 Autorisation - Reprise des activités du club de canoë-kayak Lac-Beauport

ATTENDU QUE le club de canoë-kayak de Lac-Beauport a déposé un plan de reprise de ses activités aux membres du conseil municipal;

ATTENDU QUE le club de canoë-kayak exerce ses activités sur le site du Club nautique, propriété de la municipalité de Lac-Beauport;



ATTENDU QUE la municipalité souhaite supporter le club de canoë-kayak dans la reprise de ses activités;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le club de canoë-kayak de Lac-Beauport a reprendre ses activités dans la zone réservée au club, et ce, conformément aux procédures élaborées en collaboration avec Canoë-kayak Québec, celles-ci respectant les directives gouvernementales et de santé publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

163-2020

5.5 Autorisation - Reprise des activités - Camp de jour du Saisonnier

ATTENDU la volonté de la Municipalité à supporter le Centre plein air Lasallien inc. dans la reprise de ses activités de camp de jour;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le Centre plein air Lasallien inc. à délimiter des espaces sécuritaires pour leur usage exclusif dans le parc du Brûlé afin d'assurer la sécurité des jeunes fréquentant le camp de jour municipal.

D'autoriser le Centre plein air Lasallien inc. à utiliser en exclusivité le stationnement du parc du Saisonnier sur les heures d'ouverture du camp de jour afin d'assurer la distanciation requise par la pandémie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

164-2020

6.1 Autorisation de paiement - Service juridique - Conformité CMQ

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement des factures numéro 0000520316 et 0000522985 au montant de 23 184,78 \$ pour le fournisseur BCF s.e.n.c.r.l. pour « Service juridique - Conformité CMQ ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster les limites de l'aire d'affectation mixte (M) dans le secteur du boulevard du Lac

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement du plan



d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster les limites de l'aire d'affectation mixte (M) dans le secteur du boulevard du Lac.

6.3 Avis de motion - Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'ajuster les limites de la zone CM-102

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'ajuster les limites de la zone CM-102.

6.4 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'ajuster les limites de la zone CM-101.1

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'ajuster les limites de la zone CM-101.1.

6.5 Avis de motion - Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster la densité de certains usages résidentiels pour l'affectation résidentielle (R)

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster la densité de certains usages résidentiels pour l'affectation résidentielle (R).

6.6 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes d'implantation pour l'usage habitation H-4 (multifamiliale) dans la zone commerciale mixte (CM-105.1)

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes d'implantation pour l'usage habitation H-4 (multifamiliale) dans la zone commerciale mixte (CM-105.1).

6.7 Avis de motion - Règlement modifiant le Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'agrandir le territoire du programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203 et d'y apporter des ajustements normatifs

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'agrandir le territoire du programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203 et d'y apporter des ajustements normatifs.



6.8 Avis de motion - Règlement de concordance modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 concernant la modification du programme particulier d'urbanisme (PPU) des zones HU-203 et HU-203.1

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement de concordance modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 concernant la modification du programme particulier d'urbanisme (PPU) des zones HU-203 et HU-203.1.

6.9 Avis de motion - Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes d'aménagement en lien avec la modification du PPU et le déplacement de la zone d'aménagement différé (ZAD-601)

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes d'aménagement en lien avec la modification du PPU et le déplacement de la zone d'aménagement différé (ZAD-601).

165-2020

6.10 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster les limites de l'aire d'affectation récréo-forestière (RF) dans le secteur du lac Bastien

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster les limites de l'aire d'affectation récréo-forestière (RF) dans le secteur du lac Bastien.

La date et le lieu de l'assemblée publique de consultation seront connus ultérieurement. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

166-2020

6.11 Adoption - Projet de règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer la zone forestière F-404.3

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer la zone forestière F-404.3.

La date et le lieu de l'assemblée publique de consultation seront connus ultérieurement. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



167-2020

6.12 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser les chalets locatifs dans la zone F-404.3

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser les chalets locatifs dans la zone F-404.3.

La date et le lieu de l'assemblée publique de consultation seront connus ultérieurement. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

168-2020

6.13 Adoption - Projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster la densité de certains usages résidentiels pour l'affectation mixte (M)

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster la densité de certains usages résidentiels pour l'affectation mixte (M).

La date et le lieu de l'assemblée publique de consultation seront connus ultérieurement. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

169-2020

6.14 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser l'usage habitation H-4 (multifamiliale) dans la zone commerciale mixte (CM-101.1)

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser l'usage habitation H-4 (multifamiliale) dans la zone commerciale mixte (CM-101.1).

La date et le lieu de l'assemblée publique de consultation seront connus ultérieurement. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Aucun

\



8. PERMIS ET INSPECTIONS

170-2020

8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d’intégration et d’implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l’approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d’urbanisme a analysé les plans et documents et qu’il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard
 ET RÉSOLU :

D’autoriser ou de refuser selon le cas, l’émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2020-00102	PIIA - Agrandissement d’une résidence unifamiliale isolée - d’une superficie au sol supérieure à 200 m ² et construction à l’intérieur d’un secteur de forte pente et des bandes de protection (RCI article 5.1.13) 9 chemin des Lacs Lot 4 427 927	Accepté
2020-00031	PIIA - Construction à l’intérieur d’un secteur de forte pente et de bandes de protection (RCI article 5.1.13) 10, chemin du Grand-Bornand Lot 4 219 062	Accepté
2020-00148	PIIA - Aire de stationnement d’une superficie de plus de 150 m ² (RCI article 5.1.5) 111, chemin des Lacs Lot 4 807 427	Accepté
2020-00095	PIIA - Construction d’une résidence unifamiliale isolée de 200 m ² et plus et aire de stationnement d’une superficie de 150 m ² et plus (RCI article 5.1.5) 291, chemin du Tour-du-Lac Lot 1 497 621	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l’objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n’autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d’urbanisme.

Qu’aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ



171-2020

8.2 Dérogation mineure - 2020-20004 - chemin des Épinettes, chemin de la Cornière, chemin du Boisé

Madame Hélène Bergeron présente l'objet de la demande.

Madame Hélène Bergeron fait lecture des deux (2) commentaires reçus suite à la procédure de consultation écrite afin que les citoyens puissent se faire entendre et s'exprimer relativement à cette demande. Elle répond également aux commentaires reçus.

ATTENDU QUE le propriétaire du terrain borné par le chemin des Épinettes, le chemin de la Cornière, le chemin du Boisé et portant le numéro de lot 5 628 488 a adressé une demande de dérogation 2020-20004;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QUE la dérogation mineure a été désignée par résolution comme « acte prioritaire » par un vote à la majorité des 2/3 des membres du conseil lors de la séance du 4 mai 2020;

ATTENDU QUE la publication d'un avis public sur Internet précisant la procédure de consultation écrite afin que les citoyens puissent se faire entendre;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2020-20004 afin de permettre uniquement la localisation des bâtiments du projet intégré avec des marges de 8 m au lieu de 10 m, par rapport au pourtour du terrain (44 à 52, chemin des Épinettes, 44 à 52 chemin de la Cornière, 90 à 102 chemin du Boisé), prévu aux normes du Règlement de zonage 09-207 (art. 50 et 243), le tout tel que démontré sur le plan qui a été préparé par Yvan Deschêrne, architecte, en date du 21 janvier 2020.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. VARIA

172-2020

9.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de mai 2020, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Hélène Bergeron
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de mai 2020 totalisant une somme de 349 663,00 \$ et la liste des engagements budgétaires,



lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

173-2020

9.2 Autorisation - Plan de réouverture - Club nautique municipal

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service de loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser la réouverture du club nautique municipal en date du 6 juin 2020 en adaptant les services en fonction des recommandations de la santé publique.

D'autoriser le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à augmenter progressivement les services sur le site selon l'évolution des mesures gouvernementales.

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses d'un maximum de 18 000 \$ plus taxes pour recourir aux services d'une agence de sécurité.

D'autoriser le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à déposer une demande de dérogation afin d'augmenter la superficie de la zone de baignade.

D'autoriser la signature d'une entente avec le club de canoë-kayak Lac-Beauport pour leur accorder un usage exclusif à la zone leur étant réservée.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes après le réaménagement budgétaire suivant :

Poste	Débit	Crédit
02-190-00-999	20 000 \$	
02-701-40-411		20 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 20 h 02, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Alexandre Coulombe veut savoir quelles sont les intentions de la ville pour permettre au nageur de pratiquer leur sport en tout temps. La saison de nage avec wetsuit est de mai à octobre.
Réponse : Monsieur le maire mentionne que dans notre plan de réouverture du club nautique, il est prévu de reprendre les bains libres à compter du 15 juin. L'horaire sera sur le site Internet. Ces derniers débutent plus tôt normalement, mais cette année, les mesures gouvernementales ne nous permettaient pas d'ouvrir le site, le début des bains libres a donc été retardé.
- 2- M. Denis Garneau constate que plusieurs automobilistes, camions ben, autobus scolaires, motos, etc. circulent à plus de 60 km/h dans la courbe entre le club nautique et le chemin de la Traverse. Il demande des interventions municipales pour la sécurité des



piétons et des cyclistes.

Réponse : Monsieur le maire mentionne que la Municipalité va aménager cinq intersections surélevées dans le secteur pour ralentir la vitesse de la circulation.

- 3- Mme Odette Grégoire s'interroge sur le choix de faire les réunions du conseil à huis clos, et soutient que cette façon de faire devrait être réservée aux décisions extraordinaires. Elle demande qu'en cette période de Covid-19, le conseil utilise des moyens technologiques permettant des rencontres publiques tels: Facebook live ou Zoom. Elle demande également ce qui a motivé le conseil à utiliser le huis clos.

Réponse : Monsieur le maire mentionne que le décret gouvernemental oblige la Municipalité à faire toutes les séances à huis clos, pas seulement les extraordinaires. De plus, la Municipalité a choisi, comme suggéré, de publier par la plateforme ZOOM les vidéoconférences afin que les citoyens puissent visionner les séances.

- 4- M. Jacques Cossette demande dans le dossier de la dérogation mineure, si la Municipalité regarde pour maintenir une lisière minimum d'arbres dans les marges arrière des terrains au lieu d'avoir certainement une coupe à blanc des nouveaux propriétaires de ces terrains.

Réponse : Monsieur le maire mentionne que le projet prévoit un déboisement minimum sur l'ensemble du projet (le lot 5 628 488). Ce projet est un ensemble tenu en copropriété et comprend une grande superficie de terrain qui reste à l'état naturel. Tel que requis à la réglementation au moins 50 % de la superficie du terrain doit être gardé à l'état naturel et le projet prévoit garder un peu plus de 50 %. En comparaison pour un projet domiciliaire unifamilial, le règlement de zonage exige 30 % au lieu de 50 % pour un projet intégré tel que celui-ci. Ce ne sont que les parties privatives du projet qui se situent autour des bâtiments projetés sur le terrain qu'il y aura du déboisement. Le déboisement sera effectué sur un maximum de 5 mètres autour des bâtiments projetés pour permettre leur construction. Il n'est donc pas question de permettre un déboisement jusqu'à la limite du terrain.

- 5- M. Philippe LeBlanc demande s'il y aura un autre passage du balai mécanique dans les rues puisque plusieurs citoyens n'avaient pas pu nettoyer leur terrain.

Réponse : Monsieur le maire mentionne que oui et que la dernière tournée du balai mécanique a débuté ce matin.

- 6- M. Jean-Marc Giroux demande dans le dossier de la dérogation mineure, si la Municipalité va obliger les futurs propriétaires à reboiser pour respecter la règle du 50 % de l'état naturel et combien de temps les nouveaux propriétaires auront-ils pour reboiser.

Réponse : Monsieur le maire mentionne qu'il n'est pas question d'autoriser le déboisement complet pour permettre la construction des résidences. Seulement 5 mètres sont prévus de déboisement autour des résidences proposées pour permettre leur construction. Le projet tel que proposé maintient une superficie à l'état naturel d'un peu plus de 50 %. Au surplus, il a été demandé au promoteur de planter en supplément deux arbres sur chaque emplacement des nouvelles résidences pour permettre de maintenir et améliorer le couvert forestier. Cette plantation d'arbres supplémentaires se fera à la fin de chaque construction de résidence au moment de l'aménagement du terrain.

- 7- Mme Annie Morin demande dans le dossier de la dérogation mineure, si la Municipalité envisage de maintenir une lisière minimum d'arbres dans les marges arrière des terrains au lieu d'avoir une coupe à blanc des nouveaux propriétaires de ces terrains.

Réponse : Monsieur le maire rappelle qu'il n'est pas question d'autoriser du déboisement sur l'ensemble du terrain. Le règlement en vigueur ne le permet pas, il prévoit que le projet doit conserver 50 % du terrain à l'état naturel et cette norme est atteinte. Ce qui sera autorisé est uniquement ce qui est nécessaire pour la



construction, soit 5 mètres autour des bâtiments projetés sans plus. C'est d'ailleurs ce que prévoira le permis de construction.

- 8- Mme Paméla Egan demande s'il est possible de connaître les postes qui seront abolis au Service des loisirs et d'en connaître la raison. Elle demande également s'il y a un lien direct à faire avec la récente fermeture de la piscine et si oui, si la Municipalité ne fera rien pour remédier à cette fermeture.

Réponse : Monsieur le maire mentionne qu'un seul poste est aboli au Service des loisirs et qu'il est effectivement en relation avec la fermeture de la piscine municipale. Concernant la construction d'une nouvelle piscine municipale, monsieur le maire rappelle que les finances municipales ne permettent pas pour l'instant une telle construction et que le projet devra être réévalué lors de l'amélioration des finances publiques.

Fin de la période de questions à 20 h 13.

11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 20 h 13.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Mai 2020

LISTE DES COMPTES A PAYER MAI 2020 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
COMM. SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES	02-06-20	26196	1 082.17 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	02-06-20	26198	5 820.74 \$
CUMMINS CANADA ULC	02-06-20	26199	360.18 \$
DECAM	02-06-20	26200	2 356.99 \$
FIDUCIE PATRICK GUAY	02-06-20	26201	4 000.00 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	02-06-20	26202	110.00 \$
GIVESCO INC.	02-06-20	26203	188.26 \$
MARCEL AU GARAGE	02-06-20	26204	103.45 \$
MILHOMME MARTIN	02-06-20	26205	1 000.00 \$
MOTION INDUSTRIES INC.	02-06-20	26206	94.28 \$
SOLUTION TIM	02-06-20	26207	680.00 \$
BOIVIN & GAUVIN INC.	02-06-20	405621	412.76 \$
ABTECH	02-06-20	405622	182.81 \$
ADRENALINE SPORT	02-06-20	405623	253.29 \$
AINSCOW-LAMONTAGNE ERIC	02-06-20	405624	7.40 \$
AKIFER	02-06-20	405625	878.98 \$
ALLEN ENTRE. GÉNÉRAL INC.-CWA	02-06-20	405626	3 495.87 \$
ALTITUDE ARBORICULTURE	02-06-20	405627	1 977.57 \$
ANTONIO MOREAU (1984) LTÉE	02-06-20	405628	2 166.13 \$
ASS. DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QC	02-06-20	405629	51.74 \$
BCF S.E.N.C.R.L	02-06-20	405630	130.08 \$
BEDARD SERRURIER	02-06-20	405631	659.78 \$
BON-AIR SD REFRIGERATION	02-06-20	405632	847.95 \$
BRANDT TRACTOR LTD.	02-06-20	405633	100.13 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	02-06-20	405634	310.17 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER (ID:1895069)	02-06-20	405635	535.79 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	02-06-20	405636	910.15 \$
CENTRE TECHNIQUE GILCO	02-06-20	405637	141.64 \$
CMP MAYER INC.- ARSENAL	02-06-20	405638	63.24 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	02-06-20	405640	6 892.75 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	02-06-20	405641	220.83 \$
DEVELOTECH INC.	02-06-20	405642	136.05 \$
DIABOLO DESIGN ET WEB	02-06-20	405643	56.34 \$
DICOM EXPRESS	02-06-20	405644	38.50 \$
ECOVERT ENTRETIEN PAYSAGER	02-06-20	405645	632.36 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	02-06-20	405646	1 943.08 \$
GIROUX, NANCY	02-06-20	405647	48.28 \$
GROUPE ABS INC.	02-06-20	405648	804.83 \$
GROUPE POLYALTO	02-06-20	405649	1 259.21 \$
GSI ENVIRONNEMENT	02-06-20	405650	1 744.39 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	02-06-20	405651	1 886.80 \$
HYDRAULIQUE CHAUVEAU INC.	02-06-20	405652	271.36 \$
ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	02-06-20	405653	714.91 \$
LABO. CANALISATIONS SOUT. LCS INC.	02-06-20	405654	781.84 \$
LABRECQUE RICHARD	02-06-20	405655	94.17 \$
LAM-É ST-PIERRE	02-06-20	405656	421.77 \$
LANGLOIS AVOCATS	02-06-20	405657	3 552.16 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
LATULIPPE (30300)	02-06-20	405658	375.05 \$
MAHEU & MAHEU	02-06-20	405659	878.23 \$
MAISON CHRYSLER CHARLESBOURG	02-06-20	405660	1 367.51 \$
MALLETTE	02-06-20	405661	14 141.93 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	02-06-20	405662	2 086.56 \$
MESSER CANADA INC.	02-06-20	405663	266.46 \$
MUN. STE-BRIGITTE-DE-LAVAL	02-06-20	405665	2 282.07 \$
NEGOTEL	02-06-20	405666	1 328.29 \$
PAYFACTO	02-06-20	405667	51.96 \$
PG SOLUTIONS INC.	02-06-20	405668	849.38 \$
POSIMAGE	02-06-20	405669	4 254.08 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	02-06-20	405670	529.39 \$
PUITS DU QUÉBEC (LES)	02-06-20	405671	1 560.21 \$
QUADRA CHIMIE LTÉE	02-06-20	405672	1 221.54 \$
SANI CHARLEVOIX INC.	02-06-20	405673	11 239.70 \$
SEAO-MEDIAS TRANSC. S.E.N.C.	02-06-20	405674	778.06 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	02-06-20	405675	1 019.46 \$
SERVICES MATREC INC.	02-06-20	405676	203.63 \$
SIGNALISATION LEVIS INC.	02-06-20	405677	372.52 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	02-06-20	405678	1 347.72 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	02-06-20	405679	1 521.12 \$
SOLUTIA TELECOM	02-06-20	405680	29.27 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	02-06-20	405681	215.72 \$
SOPFEU	02-06-20	405682	1 885.42 \$
S-PACE SIGNALÉTIQUE INC.	02-06-20	405683	3 966.64 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	02-06-20	405684	1 505.52 \$
THIBAUT & ASSOCIÉS INC. - ARSENAL	02-06-20	405685	123.31 \$
ENERGIE VALERO INC.	02-06-20	405686	616.35 \$
UNION MUNICIPALITES DU QUEBEC	02-06-20	405687	62.29 \$
VOLTEC	02-06-20	405688	1 224.26 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	02-06-20	405689	8 045.46 \$
ABTECH	02-06-20	405690	51.74 \$
BOULET DÉPÔT	02-06-20	405691	504.46 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	02-06-20	405692	385.86 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER (ID:1895069)	02-06-20	405693	193.46 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	02-06-20	405694	1 352.62 \$
EXCA-VAC CONSTRUCTION	02-06-20	405695	1 675.77 \$
GROUPE J.S.V. INC.	02-06-20	405696	76.85 \$
MAISON CHRYSLER CHARLESBOURG	02-06-20	405697	1 883.60 \$
REAL HUOT INC.	02-06-20	405698	4 138.43 \$
SHERWIN-WILLIAMS #8714	02-06-20	405699	603.33 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	02-06-20	405700	286.87 \$
S-PACE SIGNALÉTIQUE INC.	02-06-20	405701	661.11 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	02-06-20	405702	176.67 \$
ALIMENTATION A.D.R.	02-06-20	405703	70.94 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER (ID:1895069)	02-06-20	405704	45.94 \$
CENTRE TECHNIQUE GILCO	02-06-20	405705	67.78 \$
CMP MAYER INC.- ARSENAL	02-06-20	405706	8 999.67 \$
ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	02-06-20	405707	960.01 \$
NEGOTEL	02-06-20	405708	61.48 \$
POSIMAGE	02-06-20	405709	316.18 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	05-05-20	4318	3 287.17 \$

Initiales du maire

5517

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	05-05-20	4319	2 530.84 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	05-05-20	4320	38 766.37 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	05-05-20	4321	16 299.43 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	05-05-20	4322	12 111.26 \$
C.C.A.P.	12-05-20	4350	106.26 \$
C.C.A.P.	12-05-20	4351	226.95 \$
C.C.A.P.	12-05-20	4352	113.15 \$
C.C.A.P.	12-05-20	4353	71.76 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4354	2 852.16 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4355	1 338.29 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4356	111.71 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4357	651.48 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4358	2 167.02 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4359	514.96 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4360	1 065.87 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4361	28.93 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4362	28.35 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4363	350.74 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4364	2 303.53 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4365	1 310.52 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4366	930.33 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4367	480.62 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4368	100.77 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4369	121.78 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4370	665.17 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4371	20.93 \$
HYDRO-QUEBEC	12-05-20	4372	541.85 \$
VILLE DE QUEBEC	11-05-20	4373	2 184.00 \$
VILLE DE QUEBEC	12-05-20	4374	1 804.68 \$
BELL CANADA	12-05-20	4375	415.87 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	14-05-20	4376	1 405.58 \$
C.C.A.P.	19-05-20	4377	103.60 \$
HYDRO-QUEBEC	19-05-20	4378	3 256.98 \$
HYDRO-QUEBEC	19-05-20	4379	1 712.67 \$
HYDRO-QUEBEC	19-05-20	4380	1 979.04 \$
HYDRO-QUEBEC	19-05-20	4381	2 534.37 \$
HYDRO-QUEBEC	19-05-20	4382	2 390.35 \$
HYDRO-QUEBEC	19-05-20	4383	813.23 \$
VILLE DE QUEBEC	19-05-20	4384	51 978.28 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	21-05-20	4385	36 723.59 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	21-05-20	4386	14 979.50 \$
	GRAND TOTAL:		349 663.00 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires –Mai 2020

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES
MAI 2020
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-105139	01-05-20	BELL20	1897.09	Turmel Patrick		CELLULAIRE 2020	02 19300 339
ADM-105152	01-05-20	PETR10	3993.57	Turmel Patrick		ESSENCE 2020	02 32300 631
ADM-105189	2904-20	SPEC05	209.83	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-105190	01-05-20	SPEC05	911.65	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-105191	01-05-20	POS10	4254.08	Turmel Patrick		20 X Panneau de plexiglass contre COVID-19	02 23000 495
ADM-105192	04-05-20	SOLU20	157.87	Turmel Patrick		2 X Étuis et 2 X protège-écran pour Google Pixel 3	02 19300 339
ADM-105194	05-05-20	SPEC05	192.93	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-105195	30-04-20	MALL80	2644.43	Turmel Patrick	038-2020	Deuxième facture progressive travaux assistance comptable 2020	02 13100 413
ADM-105196	30-04-20	MALL80	2299.56	Turmel Patrick		Troisième facturation progressive audit du 31-12-20	02 13100 413
ADM-105197	07-05-20	IMPR70	689.85	House Hélène		6 COROPLAST 4 X 8 - COVID 19	02 23000 495
ADM-105198	07-05-20	BCF50	977.29	Labrecque Richard		Comm. accès inform (CAI) - Michel Mailhot	02 12000 412
ADM-105199	12-05-20	SPEC05	201.16	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-105200	12-05-20	POS10	316.18	Labrecque Richard		Autocollant (Attendre ici svp) 12'' de diamètre	02 23000 495
ADM-105201	23-04-20	CCAP05	103.60	Turmel Patrick		Frais Centrex (téléphonie IP Stéphanie Dallaire) pour avril 2020	02 23000 495
ADM-105203	14-05-20	SPEC05	176.67	Turmel Patrick		ÉTUIS POUR PORTABLES	02 19000 670
ADM-105204	15-05-20	STUD15	287.44	Labrecque Richard		Graphisme affiche parcs COVID-19	02 23000 640
ADM-105205	15-05-20	TREM78	977.29	Labrecque Richard		Mise en demeure - 9 montée du Parc	02 61000 419
ADM-105206	20-05-20	HABI30	1886.80	Turmel Patrick		PSL 10% - AVRIL & MAI 2020	02 52000 970
ADM-105207	20-05-20	SPEC05	148.74	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-105208	14-05-20	NEGO50	61.48	Turmel Patrick		Appels-conférences pour avril 2020	02 23000 495
ADM-105209	28-02-20	SOLU22	2000.00	Turmel Patrick		Services professionnels pour la programmation des cellulaires 2020	02 19300 339
ADM-105210	21-05-20	MICR15	436.75	Turmel Patrick		Support VMware vSphere 5 Essentials (21 mai 2020 au 26 oct 2021)	02 19300 335
ADM-105211	22-05-20	PITN67	2299.50	Turmel Patrick		RECHARGE TIMBRES	02 19000 321
ENV-471239	28-04-20	CENT32	137.97	Louise Marcil		Pose des pneus d'été sur le pickup Ford F-250	02 47001 525
ENV-471240	28-04-20	FEDQ05	77.61	Louise Marcil		FORMATION 13 MAI 2020: MYRIOPHYLLE À ÉPIS, ENVAHISSEUR DES LACS	02 47000 454
ENV-471241	30-04-20	IMPR70	74.16	Karine Hubert		autocollants coroplast collectes feuilles mortes	02 45301 451
ENV-471242	12-05-20	SERV30	201.21	Godin Christian		Déplacer conteneurs du Saiso au ch. G-Bornand	02 45110 446
ENV-471243	21-05-20	TRAI05	118.75	Gendron Yves		Repas collecte des RDD	02 46000 340
REC-707262	04-05-20	FERT05	29663.55	Roy Sylvie	110-2018	Entretien des terrains	02 70150 521
REC-707263	04-05-20	MAHE05	878.23	Roy Sylvie		Service de gestion parasitaire année complète commençant mai 2020	02 70122 522
REC-707264	07-05-20	PUIT70	1609.65	Roy Sylvie		Entretien puit SDM	02 70160 522
REC-707265	07-05-20	CENT08	287.44	Roy Sylvie		Nacelle - fils chauffants - centre communautaire	02 70122 522
REC-707266	12-05-20	PROD40	324.09	Roy Sylvie		Recharges pour distributeurs Purell	02 23000 495
REC-707267	12-05-20	PROD40	236.20	Roy Sylvie		Produits ménagers	02 70123 640
REC-	12-05-20	CLOT05	1686.68	Roy Sylvie		Réparation clôture soccer	02 70150 522

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
707268						et passerelle des Mélèzes	
REC-707269	12-05-20	GROU16	3057.02	Roy Sylvie	043-2020	Acquisition livres bibliothèque	02 70231 670
REC-707270	12-05-20	LIBR40	2853.23	Roy Sylvie	043-2020	Acquisition livres bibliothèque	02 70231 670
REC-707271	12-05-20	LIBR33	1490.68	Roy Sylvie	043-2020	Acquisition livres bibliothèque	02 70231 670
REC-707272	12-05-20	LIBR05	5208.77	Roy Sylvie	043-2020	Acquisition livres bibliothèque	02 70231 670
REC-707273	12-05-20	RABA60	752.25	Roy Sylvie	043-2020	Acquisition livres bibliothèque	02 70231 670
REC-707274	12-05-20	CANA05	241.45	Roy Sylvie		Table à pique-nique (x2) - pompiers	02 22000 640
REC-707275	12-05-20	CENT08	229.95	Roy Sylvie		Équipements pour scie à chaîne	02 70150 522
REC-707276	20-05-20	WOLS05	172.46	Roy Sylvie		Clôture anti-sédiment	02 70160 640
REC-707277	20-05-20	CANA05	689.85	Roy Sylvie		Bois et quincaillerie rangement bateau - Club nautique	02 70144 640
REC-707278	21-05-20	SERV71	287.44	Roy Sylvie		Réparation dispositif anti-refoulement - caserne	02 22000 522
REC-707279	21-05-20	ENTR23	1954.58	Roy Sylvie		Achat de terre - SDM	02 70160 522
REC-707280	22-05-20	BONA05	790.17	Roy Sylvie		Réparation moteur de ventilation	02 70122 522
SEC-202592	28-04-20	INST35	172.46	Dion Dany		Test étanchéité - Fit test K. Rousseau et J-F. Gosselin	02 22302 526
SEC-202625	28-04-20	IMPR70	1724.63	Dion Dany		impression de 4 panneaux pour indice de feu	02 22100 640
SEC-202626	28-04-20	DIAB05	57.49	Dion Dany		Conception de la section Interdiction sur le panneau indicateur de feu	02 22100 640
SEC-202627	29-04-20	PROT20	258.69	Dion Dany		manomètre de cylindre d'appareil respiratoire qui est brisé	02 22302 526
SEC-202628	04-05-20	SOLU20	29.27	Dion Dany		Étui horizontal de ceinture pour téléphone intel. Dany	02 19300 339
SEC-202629	04-05-20	MECA05	1494.68	Dion Dany		Pour maintenance complète du véhicule 251	02 22306 525
SEC-202630	05-05-20	MUNI10	408.83	Dion Dany		transfert de zone des 30 membres du SSI de Lac-Beauport	02 22000 454
SEC-202631	07-05-20	THIB65	149.47	Dion Dany		# 251: 2 switch command light	02 22306 525
SEC-202632	11-05-20	ISOT65	804.83	Dion Dany		Inspection annuelle 7 habits de la réserve de bunkers	02 22400 650
SEC-202633	11-05-20	MUNI10	1167.69	Dion Dany		Entraide sauvetage civière-traineau 99, TDL, le 16-02-2020	02 22000 442
SEC-202634	11-05-20	MUNI10	1266.47	Dion Dany		Entraide de St-Brigitte au 25, Cornière 30 avril 2020	02 22000 442
SEC-202635	13-05-20	CHAR16	183.96	Dion Dany		Inspection mécanique SAAQ # 951	02 22303 525
SEC-202636	13-05-20	CUMM05	287.44	Dion Dany		Inspection mécanique SAAQ # 651	02 22202 525
SEC-202637	13-05-20	CMPM65	103.48	Dion Dany		Filtres détecteur 4	02 22000 640
SEC-202638	19-05-20	PROT20	304.68	Dion Dany		3 adaptateurs Quick-Connect pour nos cylindres d'appareil respiratoire	02 22000 640
SEC-202639	19-05-20	ANTO50	582.92	Dion Dany	249-2019	bottes de travail Le modèle Royer #5704 GT : 9Joey Trépanier, 9.5 Étienne Bérubé, 9.5 Francis Pellet	23 03419 725
SEC-202640	19-05-20	120005	848.52	Dion Dany		Gants de pompiers : 123\$ x 3 médium 123\$ x 3 large	02 22400 650
SEC-202641	20-05-20	CSEI60	91.98	Dion Dany		Plaque frontale pour casque pompier (Joey Trépanier)	02 22400 650
SEC-202642	20-05-20	ALIM05	70.94	Dion Dany		savon linge, gatorade, éponge	02 22000 640
SEC-202643	21-05-20	CANA05	45.94	Dion Dany		Achats de cadnas pour les panneaux indices de feu.	02 22100 640
SEC-202644	25-05-20	CMPM65	201.21	Dion Dany		adaptateur 2.5 femelle a 4po storz pour le 651	02 22202 525
SEC-202645	25-05-20	TENA20	990.16	Dion Dany		Matériel d'intervention matières dangereuses	02 23000 635
URB-600412	15-05-20	BCF50	5748.75	Fortin Richard	121-2020	Cour supérieure dossiers 21 et 45 chemin du Bord-de-l'Eau	02 61000 419
URB-600413	25-05-20	GROU02	977.29	Fortin Richard		Assistance pour analyse de permis de coupes forestières (secteur	02 61000 419

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
						Maelstrom)	
VOI-315776	05-05-20	GROU31	804.83	Carréno Gustavo	146-2019	CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX CHEMIN DES GRANITES / F#128233	23 04219 721
VOI-315835	28-04-20	CENT08	137.97	Baillargeon Maxim		PIÈCES POUR POMPE HONDA	02 32001 526
VOI-315836	28-04-20	EXCA30	919.80	Giroux Nancy		ENTRÉE D'EAU CREUSER / 7 CHEMIN DE LA RAMPE	02 41300 521
VOI-315837	28-04-20	SOLU15	2299.50	Giroux Nancy		VISIÈRES & GEL ANTISEPTIQUE	02 23000 640
VOI-315838	28-04-20	MAIS50	1367.86	Giroux Nancy		CHANGEMENT D'HUILE ET RÉPARATION 1 UNITÉ #7	02 32321 525
VOI-315839	28-04-20	GIRO15	48.28	Giroux Nancy		FILS DE REMPLACEMENT POUR CELLULAIRE	02 19300 339
VOI-315840	28-04-20	SOLU15	417.80	Giroux Nancy		BALAI, PELLE MANCHE EN BOIS, ALLUME-GAZ UNIVERSELS	02 32200 640
VOI-315841	05-05-20	QUAD30	1224.48	Giroux Nancy	015-2020	SILICATE DE SODIUM TYPE N 4 BARILS - RETOUR 4 BARILS	02 41200 635
VOI-315842	07-05-20	TORO10	263292.75	Carréno Gustavo	132-2020	Achat d'une pelle hydraulique sur roues 4x4 2020	23 04929 721
VOI-315843	07-05-20	ENTR45	3562848.49	Carréno Gustavo	133-2020	Réfection de la traverse de Laval	23 04418 721
VOI-315844	29-04-20	ABTE50	287.44	Giroux Nancy		PEINTURE ET DISTRIBUTEUR À PEINTURE	02 32401 521
VOI-315845	29-04-20	MARI05	114.98	Giroux Nancy		MAIN DE TRAILER / MARQUEUR DE LIGNE	02 35500 640
VOI-315846	05-05-20	ALLE05	804.83	Giroux Nancy		RÉPARATION DÉBIMÈTRE - PUIITS MUNICIPAL (BT#7199)	02 41300 521
VOI-315847	29-04-20	MESS30	116.56	Carréno Gustavo		FRAIS LOCATION ACÉTYLENE, OXYGÈNE, FERROLINE (F#2102130552)	02 32200 516
VOI-315848	29-04-20	VILL10	2184.00	Carréno Gustavo	270-2018	DISPOSITION DES BOUES - MARS 2020	02 47400 453
VOI-315849	29-04-20	SEAO05	100.75	Carréno Gustavo	373-2019	AO 20-502 - USINE TRAITEMENT DES EAUX USÉES SDM	23 08018 722
VOI-315850	29-04-20	SPAC05	3966.64	Beaulieu François-O.		POTEAUX LUMINAIRES / SOUMISSION 11614	02 35501 649
VOI-315851	05-05-20	SERV30	203.63	Gagnon Pierre		DISPOSITION BRANCHES / BILLET #H6 172242	02 32401 521
VOI-315852	05-05-20	MARI05	172.46	Giroux Nancy		ATTACHES & STRAPPES POUR REMORQUE SIGNALISATION	02 35500 459
VOI-315853	07-05-20	SIGN12	279.39	Giroux Nancy		CÔNES (QTÉ 40)	02 35500 459
VOI-315854	05-05-20	ALTI30	885.31	Giroux Nancy		COUPER 5 ARBRES	02 70150 522
VOI-315855	05-05-20	REAL05	2174.96	Baillargeon Maxim		ASPHALTE FROIDE	02 32401 521
VOI-315856	07-05-20	BEDA35	23.00	Giroux Nancy		CLEF - BUREAU 21	02 19300 640
VOI-315857	05-05-20	SOLU15	30.08	Baillargeon Maxim		QUICK LINK (FACTURE 98802) SUITE ACHATS MAXIM REF VOI315821	02 32200 640
VOI-315858	05-05-20	SEAO05	671.77	Carréno Gustavo	133-2020	A.O. 20-503 REFECTION TRAVERSE DE LAVAL	23 04418 721
VOI-315859	05-05-20	MESS30	116.56	Carréno Gustavo		FRAIS LOCATION ACÉTYLENE, OXYGÈNE, FERROLINE / F#2102237556	02 32200 516
VOI-315860	05-05-20	MESS30	33.34	Giroux Nancy		FRAIS D'UTILISATION ACÉTYLENE, OXYGÈNE, FERROLINE / F#2102264536	02 32200 516
VOI-315861	07-05-20	SOLU15	287.44	Giroux Nancy		BOLT ET NUT	02 35501 649
VOI-315862	07-05-20	DEVE45	114.98	Giroux Nancy		ANCRAGE POUR BALISE	02 35501 649
VOI-315863	07-05-20	GIVE50	57.49	Giroux Nancy		COLLE POUR ANCRAGE	02 35501 649
VOI-315864	12-05-20	SPAC05	712.85	Beaulieu François-O.		POCHOIS DECOUPES BANDE ARÉNA 1/4" / (SOUMISSION #22627)	02 35500 640
VOI-315865	12-05-20	DLTA30	3449.25	Carréno Gustavo	110-2019	PRÉPARATION DES DOCUMENT REFECTION PONCEAUX (TDL &	23 04119 721

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
						VIEILLE COTE)	
VOI-315866	12-05-20	GROU38	143.72	Giroux Nancy		2 PIC & PIOCHES	02 32001 526
VOI-315867	12-05-20	CANA05	131.25	Giroux Nancy		MELANGE À PEINTURE, BROSSE, DILUANT / FACTURE 376992	02 35501 649
VOI-315868	12-05-20	LABO05	229.95	Giroux Nancy		INSPECTION CAMERA CHALET SKIEURS	02 41500 521
VOI-315869	21-05-20	MAIS50	1877.85	Baillargeon Maxim		CHANGER MANIFOLD / CAMION 1 RAM 1500 2014	02 32320 525
VOI-315870	12-05-20	ALTI30	919.80	Giroux Nancy		COUPRE ARBRES 39-43 CH TDL + SAPINIÈRE ET ÉRABLIÈRE	02 32401 521
VOI-315871	19-05-20	REAL05	1954.58	Giroux Nancy		ACHAT VANNE 6po, MANCHON, GASKET	02 41300 521
VOI-315872	19-05-20	SOLU15	143.72	Giroux Nancy		CAISSE DE GANTS	02 41300 641
VOI-315873	12-05-20	ULTR05	616.36	Carréno Gustavo		DIESEL CLAIR UFTS ZONE QC3/CONN#232685/QTÉ 809.800 / F#4112551796	02 32300 631
VOI-315874	14-05-20	UNIO05	62.29	Carréno Gustavo		FRAIS DE GESTION (CARBURANTS) / 1 JANV AU 31 MARS 2020 / FACTURE #146770	02 32300 631
VOI-315875	19-05-20	CARR30	919.80	Baillargeon Maxim		GRAVIER 0-3/4 / RÉPARATION AQUEDUC CHEMIN DE LA COGNÉE	02 41300 521
VOI-315876	19-05-20	SHER20	1379.70	Baillargeon Maxim		PEINTURE - LIGNAGE DE RUE	02 35500 459
VOI-315877	19-05-20	SHER20	574.88	Giroux Nancy		PEINTURE SIGNALISATION RUES	02 35501 649
VOI-315878	19-05-20	CANA05	28.74	Giroux Nancy		ROULEAUX ESSUIE-TOUT	02 32200 640
VOI-315879	19-05-20	VISAMAX	55.41	Baillargeon Maxim	19-491	PARÉ FACTURE #274240V / PIÈCES LENS-TAIL	23 04020 725
VOI-315881	14-05-20	ENTR45	4599.00	Baillargeon Maxim		NIVELLAGE DE CHEMIN	02 32401 521
VOI-315882	14-05-20	CENT08	287.44	Baillargeon Maxim		PIÈCES POUR COMPACTEUR	02 32001 526
VOI-315883	14-05-20	CONS40	689.85	Baillargeon Maxim		LOCATION CAMION	02 32401 521
VOI-315884	14-05-20	ENTR45	689.85	Baillargeon Maxim		ASPHALTE RECYCLÉ - RÉPARATION CHEMIN COULÉE	02 32401 521
VOI-315885	19-05-20	CARR30	1724.63	Baillargeon Maxim		GRAVIER 0-3/4 - RÉPARATION DE CHEMIN	02 32401 521
VOI-315886	19-05-20	SPAC05	661.11	Baillargeon Maxim		50 POTEAUX "U" DE 5' - SOUMISSION 11680	02 35501 649
VOI-315887	19-05-20	ENTR56	1149.75	Baillargeon Maxim		LOCATION BALAI MÉCANIQUE	02 35501 649
VOI-315888	19-05-20	EXCA30	2299.50	Giroux Nancy		RÉPARATION ENTRÉE D'EAU (MÉANDRE, REFUGE, GODENDARD ET MENEAU)	02 41300 521
VOI-315889	19-05-20	CONS40	1724.63	Baillargeon Maxim		LOCATION CAMION - RÉPARATION AQUEDUC CH. COGNÉE	02 41300 521
VOI-315890	19-05-20	MECA05	4599.00	Baillargeon Maxim		RÉPARATION - INSPECTION / CAMION 10 ROUES	02 32304 525
VOI-315891	19-05-20	SOLU15	57.49	Baillargeon Maxim		BOULON - INSTALLATION DE PANNEAUX	02 35501 649
VOI-315892	21-05-20	QUAD30	1224.48	Giroux Nancy	015-2020	SILICATE DE SODIUM TYPE N (4 BARILS) / RETOUR 8 BARILS	02 41200 635
VOI-315893	21-05-20	JAVE10	471.40	Giroux Nancy		CHLORE LIQUIDE (150 GALLONS) / COMMANDE #32482	02 41200 635
VOI-315894	21-05-20	BONA05	764.58	Giroux Nancy		REMPLACEMENT MOTEUR BELIMO - PUIITS PASSEREAUX	02 41300 521
VOI-315895	21-05-20	CANA05	159.10	Giroux Nancy		DRAIN (100'), Y POUR DRAIN (QTÉ 6), UNION (QTÉ 10)	02 32401 521
VOI-315896	21-05-20	BOUL15	803.40	Giroux Nancy		ROULEAUX DE TOURBE (12), BROCHE, POCHE MTQ (2), POCHE GRAINES(2)	02 32401 521
VOI-315897	21-05-20	SANI25	2874.38	Giroux Nancy		LAVAGE CUVE D'ÉGOUT (BT#24892)	02 41500 521
VOI-315898	21-05-20	ALLE05	2874.38	Giroux Nancy		ENTRETIEN POMPES ÉGOUTS	02 41500 521

Initiales du maire

5522

Initiales du
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-315899	21-05-20	ENTR36	574.88	Baillargeon Maxim		RÉPARATION NIDS POULES	02 32401 521
VOI-315900	21-05-20	BEDA35	689.85	Giroux Nancy		RÉPARATION SYST. ALARME / DETECTEUR DE CHALEUR	02 41300 521